

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/39

Le VINGT-SIX novembre de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil municipal, à huis clos, sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE*
MM ALMERO Jean-Jacques, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Mathilde PEYREGA à M. Laurent ZANDONA, M. Pierre ROGNANT à M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 20 novembre 2020

Secrétaire de séance : *Madame Julie COLLANGE*

Objet : Convention de prestation de service juridique et commande publique - SICOVAL

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services, le Sicoval propose à l'ensemble de ses communes membres des prestations de conseil et accompagnement des services juridiques et commande publique.

La première étape sera une phase d'expérimentation d'une durée de 1 an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'adhérer au service de prestation de service juridique et commande publique
- de signer la convention de prestation de service correspondante
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier

Fait à Goyrans, le 26 novembre 2020.

Le Maire


Véronique HAITCE